



GRAND CONSEIL

Postulat - 23_POS_27 - Fabrice Moscheni et consorts - Pour une meilleure compréhension entre le monde de la voie professionnelle et les enseignants

Texte déposé :

Postulat au nom du groupe UDC et du groupe Vert'libéral

« Pour une meilleure compréhension entre le monde de la voie professionnelle et les enseignants »

Dans l'école vaudoise obligatoire, tout élève doit choisir entre la voie Pré-gymnasiale (i.e. voie VP) et la voie professionnelle (i.e. voie VG). De façon générale, la voie VP donne accès au Gymnase, qui permet l'accès aux études universitaires et aux HES, pendant que la voie VG donne accès à la formation professionnelle usuellement liée à l'obtention d'un CF ou à l'Ecole de Culture Générale.

Malheureusement, contrairement à ce que la dernière réforme des filières espérait, la voie VG est discréditée, voire stigmatisée, par rapport à la voie VP qui est vue comme la voie royale, alors que la voie VG est perçue comme la voie pour ceux qui n'ont pas le niveau. Par exemple, nombreux sont ceux qui parlent de "monter en VP" et "descendre en VG".

Cet état de fait est malheureux, car la VG permet l'accès à des métiers importants, voire clés, pour notre société, en particulier pour les métiers nécessaires pour la transition énergétique.

Afin de revaloriser la voie VG et afin d'informer les élèves de la voie VP, il serait utile que les débouchés et métiers liés à la fin de la scolarité obligatoire soient mieux connus par les enseignants. Aujourd'hui, il y a un manque patent de communication et d'échange d'information entre ces deux mondes qui fonctionnent en silo.

Une telle sensibilisation est moins nécessaire pour les débouchés liés à une carrière académique. En effet, le cursus de formation des enseignants actifs dans les deuxième et troisième cycles de l'école obligatoires est généralement universitaire, ceci les expose par conséquent naturellement aux différentes possibilités de carrière offertes par des études académiques.

Dans cette logique, ce postulat invite le Conseil d'Etat à étudier l'opportunité de mettre sur pied des rencontres annuelles d'échange d'information et de sensibilisation entre les enseignants et les représentants des corps des métiers professionnels afin que ces derniers présentent leurs problématiques et leurs attentes vis-à-vis de l'Ecole publique. De telles rencontres pourraient se faire lors de séances de deux demi-journées, voir une journée entière, annuellement.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alette Rey-Marion (UDC)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Cédric Weissert (UDC)
5. Cloé Pointet (V'L)
6. Daniel Ruch (PLR)
7. David Vogel (V'L)
8. Denis Dumartheray (UDC)
9. Fabrice Tanner (UDC)
10. Guy Gaudard (PLR)
11. Jacques-André Haury (V'L)
12. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
13. Jean-Daniel Carrard (PLR)
14. Jean-François Thuillard (UDC)
15. Jerome De Benedictis (V'L)
16. Marc Morandi (PLR)
17. Mathieu Balsiger (PLR)
18. Nicolas Glauser (UDC)
19. Nicole Rapin (PLR)
20. Oscar Cherbuin (V'L)
21. Sébastien Humbert (V'L)
22. Stéphane Jordan (UDC)
23. Sylvain Freymond (UDC)
24. Thierry Schneiter (PLR)
25. Yann Glayre (UDC)
26. Yvan Pahud (UDC)